

## Candidature M2 Droit immobilier

Par **Geronimoyi**, le 16/03/2019 à 13:02

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en M1 Droit privé et j'envisage de tenter d'intégrer un M2 Voies d'exécution l'année prochaine (pour plus tard tenter d'obtenir un stage en étude d'huissier de justice).

Mais je préfère avoir un plan B au cas où je ne serais pas accepté dans ces M2 et, par conséquent, j'avais envisagé de candidater aussi au M2 Droit immobilier qui m'intéresse particulièrement.

Je voulais donc avoir vos avis si c'était envisageable de s'orienter sur un M2 Droit immobilier (en formation continue voire en alternance) sans avoir suivi le M1 spécialisé et sur les chances d'être pris...

Merci d'avance!

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/03/2019 à 13:11

Bonjour

Il est tout à fait possible de partir en M2 droit immobilier en venant d'un M1 droit privé à condition bien sûr d'avoir eu un cours de droit immobilier.

N'étant pas un statisticien je ne pas vous dire quelles sont vos chances d'être pris.[smile3]

Par **Geronimoyi**, le 19/03/2019 à 12:00

Merci pour la réponse Isidore.

Hélas, je n'ai pas eu de cours de droit immobilier :/

Par **Isidore Beautrelet**, le 20/03/2019 à 07:49

Vous pouvez tout de même tenter votre chance mais il faudra vous mettre à niveau pendant les vacances d'été.

Mais du coup comment vous pouvez savoir qu'un M2 droit immobilier va vous intéresser alors que vous n'avez jamais fait de droit immobilier ?

C'est d'ailleurs le genre de question que pourrait vous poser le jury.

Mieux vaut réfléchir dès maintenant à votre réponse afin qu'elle soit la plus convaincante possible.